

ELECTIONS 2008 AUX CAPN DE L'INRA

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES NATIONALES

Vous allez élire vos représentants aux CAPN pour les trois prochaines années. Ils ont un rôle important de propositions pour le **déroulement de carrière** des Ingénieurs, Techniciens et Administratifs (ITA). Leur **rôle** est beaucoup **plus restreint** à l'INRA pour les **chercheurs** dont les promotions sont décidées dans des instances distinctes, sans représentants élus. Dans toutes les instances où ils siègent, les élus CFDT s'engagent à appliquer des **critères de choix transparents et équitables**, en matière de promotion et de mobilité. Dans une logique de gestion collective des avancements, ils défendront conjointement la qualité des services rendus et l'application de critères d'ancienneté à l'INRA et dans le corps. Ils examineront la situation de tous les agents, dans un souci permanent d'égalité de traitement. Les CAP sont aussi le lieu de résolution des problèmes individuels pour les chercheurs, comme pour les ITA.

**Transmettez vos interrogations à vos délégués en toute confiance.
La CFDT est à votre écoute pour défendre
la qualité de la vie au travail, le respect et la dignité des personnes.**

La CFDT, vigilante sur le contexte politique général

Dans un climat d'incertitude sur les contours du système de recherche publique français, la CFDT réaffirme son **attachement au statut d'organisme public de recherche (EPST)** et à celui de **fonctionnaire d'Etat pour ses personnels**.

La volonté du gouvernement de mettre les Universités au cœur du système de recherche français n'est pas sans conséquence pour les Instituts comme l'INRA. Deviendront-ils des agences de moyens, sans possibilité d'orienter la politique scientifique ?

Le déséquilibre budgétaire en faveur des projets financés par l'Agence Nationale de Recherche (ANR) incite les laboratoires à rechercher les collaborateurs dont ils ont besoin par ce biais, substituant des **personnels précaires** aux personnels titulaires.

Par ailleurs les mesures gouvernementales sur le **pouvoir d'achat** ne répondent pas aux attentes des personnels, et remettent en cause la Réduction du Temps de Travail (RTT).

La CFDT, proche des agents de l'INRA

A ces bouleversements externes, il faut ajouter un **climat interne en profonde modification** : mise en place d'outils de gestion et d'organisation complexes insuffisamment accompagnée, restructurations souvent lancées sans concertation avec les agents. Il ne faut pas s'étonner alors de la dégradation des **conditions de travail** ressentie par les agents de l'INRA.

L'enquête menée à l'INRA par la CFDT «**le Travail En Questions**» (TEQ) auprès de milliers d'agents, met en évidence les difficultés vécues par une fraction importante des agents qui se traduisent, pour certains, par une réelle souffrance au travail. Des attentes fortes s'y expriment en matière de reconnaissance, de rémunération, de déroulement de carrière ainsi que d'animation des collectifs et de prise en compte de la charge de travail.

**VOTEZ POUR LA CFDT,
UNE ORGANISATION SYNDICALE ENGAGÉE ET INDÉPENDANTE**

DEROULEMENT DE CARRIERE, REMUNERATIONS : l'action de la CFDT

La CFDT revendique une revalorisation collective des **salaires** et une refonte globale des grilles indiciaires. Elle milite pour une augmentation significative des possibilités de **promotions** internes. Elle s'oppose à l'individualisation des rémunérations. Notre action et notre engagement se sont traduits en 2006 par l'accord Fonction Publique qui a permis d'obtenir **une première avancée** dans l'intérêt des agents :

- ▶ augmentation des possibilités de changements de corps pour le passage de TR en AI (+ 60%) et AJT en TR (+ 70%)
- ▶ réforme et amélioration des déroulements de carrière de la catégorie C, notamment pour les agents qui plafonnent (jusqu'à + 77 euros/mois).
- ▶ nouvelles mesures sociales : mise en place du Chèque Emploi Service Universel (CESU), participation de l'Administration à la prise en charge des frais de transport hors Ile de France, principe d'une participation au financement d'une mutuelle par l'employeur.

Ces mesures ont été obtenues grâce à la détermination et la signature de la CFDT. Soutenez le syndicat qui conjugue revendications et négociations pour améliorer les déroulements de carrière et les rémunérations de TOUTES les catégories.

LA RECHERCHE EN FRANCE, L'INRA, SONT-ILS MENACES ?

La situation de la recherche publique en France est aujourd'hui préoccupante. Le précédent gouvernement a installé deux nouvelles agences pour piloter la politique de recherche (ANR) et son évaluation (AERES, Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur), entraînant la réduction du rôle de programmation des Organismes publics de Recherche. Le gouvernement actuel accentue ces choix, y ajoutant une réforme hâtive des Universités, dont la conséquence majeure pour la Recherche pourrait être la marginalisation définitive des Organismes de Recherche en agences de moyens.

La CFDT demande le maintien d'Organismes responsables de la programmation et de l'évaluation, revendique un budget pour les unités afin que la dotation de base permette réellement de travailler, ne les contraignant pas à une logique exclusive de gestion par projets courts imposée par les financements de l'ANR. Les opérations structurantes proposées par l'INRA doivent avoir pour seule finalité de mieux organiser la recherche et non de répondre à des obligations politiques. La CFDT refuse que ces opérations constituent un label pour l'attribution des moyens (en postes et en subventions).

L'EMPLOI DANS LA RECHERCHE

La CFDT revendique le maintien de la politique de recrutement au plus près de la thèse sur un poste de titulaire, un post-doc à l'étranger pouvant être réalisé après la titularisation. L'explosion des **jeunes chercheurs en CDD**, notamment via les contrats ANR, nous conduit à **exiger un cadre juridique** (convention collective de référence) qui responsabilise les employeurs. Cela passe par une vraie reconnaissance des qualifications, la transférabilité des droits sociaux acquis au cours des emplois précédents, comme le préconise la Charte du Chercheur en Europe. **La CFDT entend négocier la sécurisation des parcours professionnels pour ces nouveaux chercheurs.**

L'accroissement de la **précarité** concerne également les **ITA** et pose la question de l'accompagnement de ces agents. La mise en place de CAP pour les non titulaires donnera l'occasion d'obtenir un recensement des personnels précaires et de leur assurer un réel suivi. **Nous revendiquons une responsabilisation des employeurs** et une sécurisation des parcours assurant une continuité financière et professionnelle, une rémunération en adéquation avec les compétences, la reconnaissance des expériences acquises et le respect des possibilités légales de durée de contrats.

Le deuxième grade de Chargé de Recherche doit rester un grade « de passage » vers CRI, sans barrières complémentaires ajoutées par la Direction Générale, qui handicapent les agents INRA par rapport à ceux des autres EPST.

La CFDT défendra les agents concernés au cas par cas et demandera **la révision des compétences des CAP de Chercheurs**. En effet, elles doivent être en mesure d'exercer un vrai contre-pouvoir et ce, du recrutement en Chargé de Recherche jusqu'au corps des

Directeurs de Recherche. Nos élus porteront une attention particulière à **la situation des femmes** au regard de leur déroulement de carrière et de leur place dans l'Institut.

La CFDT revendique un troisième grade de CR pour les agents remplissant normalement leurs missions, y compris celles d'intérêt collectif, et ne trouvant pas leur place dans l'accès au corps de DR2 (à l'instar de ce qui existe pour les Maîtres de Conférence).

AVENIR DES UNITES EXPERIMENTALES (UE)

Leur avenir passe par leur reconnaissance institutionnelle et les moyens qui leur sont attribués. En effet, les dispositifs expérimentaux constituent une force de notre Institut de recherche tant au niveau national qu'europpéen. La vague de restructurations des unités de recherche s'accompagne d'une remise en cause par la Direction Générale de l'utilité de certaines UE.

L'évolution d'une UE doit avant tout reposer sur une évaluation de son activité, de ses moyens, et de son insertion dans le processus de recherche de l'Institut. **Pour la CFDT, il est indispensable de maintenir un nombre de postes techniques suffisants et de développer un niveau scientifique qui permette à ces unités de s'inscrire pleinement dans les activités de recherches (recrutements de chercheurs).** Cela suppose que l'évaluation individuelle des chercheurs et des ingénieurs fasse l'objet d'une réflexion afin de permettre la valorisation de leur travail dans la durée, au sein de ces dispositifs. De même la spécificité du travail effectuée dans ces unités, doit être mieux reconnue, notamment les compétences des agents des catégories B et C. Ces conditions sont indispensables pour que les UE remplissent pleinement leurs missions essentielles au service de la recherche agronomique.

RESTRUCTURATIONS : la CFDT s'implique pour défendre l'avenir

La mise en application du Pacte pour la Recherche à l'INRA provoque de **profonds bouleversements dans l'ensemble des Centres de notre Institut.** En effet, les nouvelles et nombreuses structurations (Réseaux Thématiques de Recherches Avancées, Pôles, projets structurants) du dispositif de Recherche, dans lesquelles l'INRA tente de s'inscrire, placent les personnels dans un contexte incertain et justifient leurs inquiétudes quant à leur avenir professionnel. Tous les types d'unités sont concernés.

La CFDT a donc souhaité s'engager dans une **réflexion sur les restructurations** dans l'Institut. Elle a participé au groupe de travail « Cycle de vie des unités » durant plusieurs mois, et porté avec force ses revendications sur ce sujet. **Voici les principaux résultats que nous avons obtenus pour préserver la situation des personnels :**

- ▶ Une procédure commune à tous les personnels et un interlocuteur unique ;
- ▶ Un rappel du rôle des Conseils d'unité dans la préparation de l'évaluation de leur unité ;
- ▶ Une intervention des représentants du personnel à tous moments ;
- ▶ Une période de reclassement portée à trois ans (une période consensuelle supplémentaire de deux ans, à laquelle s'ajoute la période réglementaire d'un an) ;
- ▶ Une prise en compte dans le parcours professionnel des agents par une trace dans leur dossier individuel.

Pour la CFDT, ce dossier n'est pas clos. Nous continuons de revendiquer notamment le préalable de l'évaluation à toute restructuration, l'extension du dispositif aux unités d'appui à la recherche, la **possibilité de formuler un recours** pour une unité restructurée après la décision par la Direction Générale.

ENCADREMENT ET ANIMATION COLLECTIVE

La qualité de vie au travail à l'INRA dépend pour une grande part de **la qualité de l'encadrement et d'un fonctionnement démocratique.** Au-delà du seul critère de production scientifique pour le choix des responsables, il est nécessaire de prendre en compte la capacité à fédérer les énergies et les questions de gouvernance (pratiques de recherche, comportement dans le travail, qualité du dialogue dans les équipes). Cela passe par des missions clairement définies, **une véritable formation aux responsabilités** et surtout une écoute, une attention et **un respect à l'égard des agents**, afin d'éviter des situations de dysfonctionnements administratifs, de comportements individuels et de faillite du collectif qui mettent en échec grave des agents.

Comme l'ensemble des syndicats de la Confédération CFDT, la CFDT-INRA a lancé une **enquête sur les conditions de travail**. Nous organisons des Assemblées Générales dans les centres pour en présenter les résultats et recueillir vos réactions, afin d'élaborer un document de synthèse. Il permettra aux délégués CFDT de porter **vos revendications** et d'intervenir dans toutes les instances où ils vous représentent.

Cette enquête met en évidence les préoccupations majeures des personnels :

- ▶ Le manque de reconnaissance de leur investissement : 1/3 déclare avoir une absence de communication, une ignorance mutuelle ou des tensions importantes avec sa hiérarchie ;
- ▶ L'importance de la pression à laquelle ils sont soumis : 2/5 regrette avoir des délais trop tendus pour accomplir ses tâches ;
- ▶ Le déficit de prise en charge des problèmes qu'ils rencontrent : pour 1/3, stress et mal être ne sont pas gérés alors qu'ils altèrent leur santé ;
- ▶ La rémunération et le déroulement de carrière sont insuffisants pour plus des 2/3 ;
- ▶ La charge et l'organisation du travail sont les problèmes les plus cités pour plus de la moitié ;
- ▶ Le poids croissant de procédures administratives, conjugué à l'utilisation d'outils complexes, génèrent une pénibilité qui se traduit pour beaucoup par une aggravation des difficultés.

La CFDT dénoncera ces situations et agira auprès des responsables pour que soient collectivement apportées des pistes dans le but de mettre fin à ces dérives.

**C'est le respect et la dignité des personnes qu'il importe de rétablir dans le quotidien du travail.
De votre vie au travail dépend aussi votre santé. Pour la CFDT c'est notre priorité.**

FAITES LE CHOIX D'UNE ORGANISATION SYNDICALE ENGAGÉE ET INDÉPENDANTE, VOTEZ CFDT

Liste des candidats présentés par la CFDT-INRA

Commission 1 : DIRECTEURS de RECHERCHE

1^{ère} cl - Erwin DREYER, Nancy
- Jean-Baptiste DENIS, Jouy en Josas
- Jean-Claude GERMON, Dijon
- Jean SIMON, Tours

2^{ème} cl - Monique ZAGOREC, Jouy en Josas
- Thomas SCHIEX, Toulouse
- Frédéric BARET, Avignon
- Pierre-Alain JAYET, Versailles-Grignon

Commission 2 - CHARGES de RECHERCHE

1^{ère} cl - Sabine RICHARD, Tours
- Odile TRESSE, Nantes
- Nathalie MANDONNET, Antilles-Guyane
- Jamila ANBA-MONDOLONI, Jouy en Josas

2^{ème} cl - Aude BARBOTTIN, Versailles-Grignon
- Arnaud DOWKIW, Orléans
- Benoit DOUBLET, Tours
- Alexandre JOANNON, Rennes

Commission 3 : INGENIEURS de RECHERCHE

1^{ère} cl - Jean-Luc LEGRAS, Colmar
- Nicolas BEAUDOIN, Lille-Laon
- Philippe BERGE, Clermont-Theix
- Colette LARRE, Nantes

2^{ème} cl - Laurent GOMEZ, Avignon
- Frédérique BRESSOU, Avignon-Alénya
- Cécile FIORELLI, Clermont-Theix
- Xavier DAIRE, Dijon

Commission 4 : INGENIEURS d'ETUDES

Hors cl - Solange PRIME, Toulouse
- Catherine LERONDELLE, Clt-Theix-Lyon
- Gilles BECHET, Clermont-Theix
- Anne-Marie GOGUE, Paris

1^{ère} cl - Dominique DESBOIS, Nancy
- Henri DUVAL, Avignon
- Christophe BILLETTE, Bordeaux
- Marie-Claire POUJARD, Versailles

2^{ème} cl - Mathieu RAMBEAU, Clermont-Theix
- Berthe GANDU, Antilles-Guyane
- Jean-Pierre THERMOZ, Corse
- Géraldine DEPRET, Dijon

Commission 5 : ASSISTANTS INGENIEURS

- Jean-Marc BABILLIOT, Jouy en Josas
- Frédéric LASSERRE, Toulouse
- Corinne SADDOT, Paris
- Emmanuelle VIGNE, Colmar

Commission 6 : TECHNICIENS de la RECHERCHE

Ex - Colette GALAS, Antilles-Guyane
- Patrick REGENT, Jouy en Josas
- Aimé BLATZ, Colmar
- Philippe BERCHE, Orléans

Sup - Christine DEVROE, Dijon
- Monique ESTIENNE, Toulouse
- François DRUMONT, Tours
- Philippe LE ROY, Poitou-Ch-Lusignan

No - Pascale DEBOFFLES, Lille-Arras
- Paul-André SCHMITT, Colmar
- Evelyne SAGGIORD, Toulouse
- Jean-Pierre VAISENBERG, Paris
- Marie-Christine MICHEL, Sophia Antipolis
- Corinne ANGLARD, Clermont-Theix

Commission 7 : ADJOINTS TECHNIQUES PRINCIPAUX

1^{ère} cl - Marie-Louise BECHLER, Colmar
- Catherine SORIN, Paris
- Marie-France NEVEUX, Bordeaux
- Françoise MANGIN, Tours

2^{ème} cl - Claudia LOSBAR-MEGAS, Antilles-Guyane
- Daniel DUPUY, Dijon
- Abelle DEMA, Antilles-Guyane
- Hugues MAUVIEUX, Paris
- Geneviève GRATIAN, Avignon
- Sébastien BES, Clermont-Theix

ADJOINTS TECHNIQUES

1^{ère} cl - David GADALARD, Colmar
- Glenn GORLIER, Paris
- Yvette MONFILS, Jouy en Josas
- Stéphane BERNEDE, Bordeaux